



ORIENTATION
PROFESSIONNELLE

AGENT IMMOBILIER

PROPOSÉE PAR

Mme. Riou

À DESTINATION

filrière STMG



LE MÉTIER

Ce métier permet de répondre aux besoins des clients. Il permet aux personnes en besoin de leur proposer des biens habitables. Les clients demandent souvent des contraintes ou des qualités en plus sur l'habitat qu'ils recherchent ce qui complexifie le recherche pour les agents immobiliers qui n'ont qu'un but : satisfaire leurs clients.



LE PROFIL DE L'AGENT IMMOBILIER

Le profil est d'abord un profil commercial mais il doit aussi être capable de:

- répondre aux demandes et aux besoins de leurs clients
- trouver des habitats qui correspondent à leurs demandes
- savoir vendre ces habitations
- l'habilité à persuader et à convaincre.

LES DIPLÔMES REQUIS



Pour devenir agent immobilier, plusieurs études peuvent le permettre:

- bac +2 : BTS PI (professions immobilières),
- BTS Négociation et digitalisation de la relation client (NDRC),
- BTS Mangement commercial opérationnel (MCO).

LA RÉMUNÉRATION

La rémunération dépend de l'agent immobilier. Si il est non-cadre son salaire annuelle s'élèvera à 32 446 euros alors que si il est cadre il s'élèvera à environ 51 415 euros.



+ D'INFOS SUR

maformation.fr

